

séminaire du  
**laboratoire d'analyses socio-anthropologiques du contemporain**

Séance du vendredi 14 janvier 2011, 17h00  
Bâtiment T – salle T 237 (2<sup>e</sup> étage)

**Quelques théories sociologiques des émotions  
à l'épreuve des rituels funéraires français contemporains**

par **Julien BERNARD** (1)

**Introduction**

Mon objectif dans cette conférence est d'aborder quelques façons possibles de traiter des émotions en socio-anthropologie, à partir du sujet plus précis des émotions dans les rituels funéraires (qui étaient déjà à l'origine de l'intérêt pour les émotions de Durkheim et Mauss). Il s'agira plus précisément de partir d'une enquête dans le monde des pompes funèbres<sup>2</sup> pour dégager de manière « inductive » des pistes d'analyse qui empruntent à la sociologie des émotions.

Nous naviguerons ainsi entre trois domaines d'études principaux : la socio-anthropologie des rites funéraires, la sociologie du travail et la sociologie des émotions.

---

1. Maître de Conférences en sociologie à l'Université Paris Ouest – Nanterre – La Défense, chercheur au sein de l'équipe Lasco du Soφapol dont il dirige le groupe de travail « Socio-anthropologie des émotions » : [http://www.u-paris10.fr/63714486/0/fiche\\_pagelibre/](http://www.u-paris10.fr/63714486/0/fiche_pagelibre/)

2. Julien BERNARD, *Emotions et rituels dans le travail des pompes funèbres. Contribution à la sociologie des émotions*, Thèse de doctorat de sociologie, sous la dir. d'Annie Guédez, Université de Poitiers, 2007 ; Julien BERNARD, *Croquemort. Une anthropologie des émotions*, Paris : Métailié, coll. Traversées, 2009.

Avant de commencer, je voudrais prendre quelques précautions, nécessaires lorsque l'on parle de la mort. Comme la mort est un sujet sensible, il ne s'agit pas d'un thème très réjouissant, mon intention n'est pas de le rendre encore plus triste et je ne chercherai pas non plus à vous épouvanter ni à ironiser sur le sujet. C'est que la mort d'autrui peut renvoyer à des mauvais souvenirs personnels et que les expériences du deuil sont conçues dans le sens commun et dans le discours psychologique comme des « prises de conscience » douloureuses (dans un sondage récent, nos contemporains disaient craindre davantage la mort d'un proche que leur propre mort). Bref, j'essaierai de rester « neutre » dans une position que j'aimerais qualifier de « sociologie compréhensive distanciée », qui s'inscrit dans une tension entre une mise en avant et une mise à distance des émotions.

## **Présentation de l'enquête**

### Le terrain

Mon travail de recueil de données s'appuie principalement sur une observation participante du travail des pompes funèbres depuis la position d'employé funéraire « porteur de cercueil ». Pendant 10 mois dans une entreprise familiale d'une ville moyenne de province, puis pendant 2 mois, deux ans après, dans une entreprise située en milieu rural, j'ai participé de près ou de loin à environ 150 cérémonies funéraires. Le plus souvent il s'agissait de « convois » funéraires classiques : hôpital – église - cimetière, ou hôpital – crématorium, ou parfois hôpital – cimetière, ce que mes collègues appelaient dans leur jargon un « direct ». Mais il arrivait aussi que mon rôle soit de faire des transports de corps avant mise en bière (trajets hôpital – domicile, trajet entre deux chambres funéraires) ou des transports de corps avant obsèques (trajets lieu de décès - lieu d'inhumation).

La totalité de mon travail était un travail d'exécution, un travail d'« ouvrier » du funéraire : conduire le corbillard, agraffer des capitons dans les cercueils, pratiquer les mises en bière, fermer les cercueils, les porter ainsi que les fleurs et les plaques, installer le cercueil à l'église, faire signer les registres de condoléance, descendre les cercueils dans les caveaux, etc.

Une bonne partie de mon étude correspond donc à une description de la pratique concrète du travail des pompes funèbres. De cette position (et de la pratique sociologique qu'elle implique), il y a l'idée que le rituel funéraire est un accomplissement, un processus, et non pas un donné, ou une série d'actes standardisés qu'on accomplit mécaniquement. Mon premier patron me disait souvent : « tu as vu, c'est toujours pareil mais ce n'est jamais la même chose »

Je me suis donc employé à montrer *comment se construit concrètement le rituel funéraire*, du point de vue de ceux qui ont pour fonction d'organiser et d'orchestrer les cérémonies funéraires (les « croquemorts »). Cela révèle une co-construction entre les opérateurs funéraires et les « familles » dans un contexte fortement normé par les habitudes et le droit cependant. Opérateurs et familles déterminent ensemble le « scénario » même si la maîtrise pratique, la compétence technique de l'organisation échoie aux pompes funèbres ; celles-ci ont donc un rôle d'organisation (coordination) et d'orchestration (mise en scène) des funérailles.

### L'objet : émotions collectives et situations sociales sensibles

L'idée de construire l'objet de ma thèse sur les émotions provient de travaux antérieurs sur la passion du football (qui donne lieu à des rassemblements assez gigantesques et où de nombreuses émotions sont présentes), et la passion de la musique (qui s'actualise notamment dans l'émotion esthétique collectivement vécue dans les concerts). Dans ces deux petits travaux universitaires, je mobilisais les notions de rites profanes, d'émotions collectives, de situations sociales sensibles, et la problématique de l'activation et/ou de canalisation des dispositions affectives des participants par des dispositifs sociaux.

Il y a un lien avec les funérailles qui sont, comme les matches de football ou les concerts de musique, des situations d'émotions collectives : des expressions d'émotions ou des efforts de contrôle de ces émotions sont palpables. La tonalité émotionnelle des cérémonies funéraires est chaque fois différente, elle varie en fonction de nombreux paramètres, mais quasiment toujours, *il y a* une tonalité émotionnelle particulière (rares sont celles qui se déroulent dans l'indifférence).

Une question s'est posée à moi, celle de l'influence du travail des pompes funèbres sur les émotions aux funérailles. Je dois bien sûr dire que l'origine de l'émotion funéraire ne se situe pas dans le rapport des endeuillés aux pompes funèbres, elle est d'abord dans la perte d'un être cher ; j'ai fait néanmoins l'hypothèse que le travail des pompes funèbres a une influence sur celle-ci au moment de l'entretien funéraire et, de manière plus diffuse, au moment des funérailles.

### La méthode : une combinaison d'approche pour objectiver les émotions

Sans doute le deuil renvoie-t-il à une épreuve psychique – que la sociologie peut néanmoins analyser : la socialisation notamment familiale consiste à nous *attacher* affectivement à nos proches, et, en rompant ce lien, la mort crée une faille transactionnelle ; mais je n'ai pas essayé, au cours de ma thèse de doctorat, d'entrer dans la « tête » des endeuillés, ni dans la relation qu'ils entretiennent avec les défunts.

J'ai préféré m'en tenir (peut-être par facilité, mais il s'agissait aussi d'un positionnement sociologique) à ce que ma position d'observateur participant dans les pompes funèbres m'a permis, c'est-à-dire d'observer les émotions

- « en première personne », sur moi-même, encore que je ne me suis pas trop attardé sur mes ressentis personnels (il m'a fallu censurer mon journal de terrain)
- « en deuxième personne », c'est-à-dire en m'intéressant aux émotions ressenties *par les opérateurs de pompes funèbres* (qui étaient la réelle population de mon travail) ; cela conduit à une analyse des émotions dans le travail des pompes funèbres du point de vue des pompes funèbres .
- « en troisième personne », selon une perspective qui « aborde la question de *l'identification des émotions* [en focalisant] sur un ensemble ou une configuration plus large comprenant les circonstances, les procédures de l'identification, les éléments significatifs de la scène d'action ou d'interaction en cours, ensemble dont l'agencement permet de 'fixer' l'émotion sur l'une des parties de la scène (moment, personne, événement cristallisant l'émotion) » (Paperman et Ogien).

Cette analyse en troisième personne conduit d'une part à la description ou au récit d'actions, d'histoires, dans une perspective à la fois naturaliste et dramaturgique, et d'autre part à l'étude de la manière dont sont évalués, identifiés, éventuellement jugés moralement, les états affectifs d'autrui (*i.e.* étudier ce que les gens *pensent* de ce que les autres éprouvent). Les opérateurs funéraires apparaissent ici comme un groupe – ressource, un groupe de connaisseurs voire d'expert des émotions des endeuillés (définition valorisante du groupe que les croquemorts mettent d'ailleurs en avant telle une rhétorique professionnelle) et j'ai essayé d'interroger leur « connaissance pratique » des émotions dans les rituels funéraires. Mon travail correspond donc à une analyse des émotions dans les rites funéraires (et donc des endeuillés) du point des vue des pompes funèbres (dont je faisais partie).

#### *Ajustements et mouvements dans les situations : Un extrait de journal de terrain*

Le souci de décrire les situations de terrain oblige a une réflexion sur les lieux, et, à l'intérieur de ceux-ci, sur l'influence de l'agencement des objets, meubles, personnes, dans leurs mouvements et leurs ajustements

les uns aux autres, dans une perspective proche de l'écologie sociale qui s'intéresse à la « logique » des situations.

Pour montrer cet aspect, j'ai pris le parti d'insérer des extraits du journal de terrain dans le texte final, aux côtés d'extraits d'entretiens et de réflexions théoriques.

Je vous propose un extrait de mon journal de terrain (partiellement réécrit pour l'occasion) afin de saisir un peu plus concrètement cette démarche et les difficultés qu'elle implique :

(Décès jeune femme 22 ans accident de voiture) « On m'a dit que c'était une histoire de famille compliquée, qu'il y avait deux clans. Qu'il y allait y avoir deux cérémonies, car les deux familles ne pouvaient pas s'empêcher de se manger le nez. Nous avons donc a priori deux cérémonies dans la même église à une heure d'intervalle, pour chaque côté de la famille. (...) Avec Patrick on est allé voir le prêtre. Il était habillé en civil, en train de faire quelque chose avec un livre ; quand il nous vit il s'approcha. On lui expliqua le problème entre les deux familles. Il dit qu'il était au courant mais qu'il était hors de question de faire deux cérémonies, il préférait que la maison de Dieu fût en quelque sorte un lieu de rassemblement. (...) Les gens sont arrivés au fur et à mesure, au compte-goutte, au bout du compte vers 14h45, ils étaient une cinquantaine.

L'espace du parvis était divisé par un objet-frontière, le corbillard, lequel était placé à la perpendiculaire de l'entrée de l'église, elle-même au centre de la façade. De chaque côté du corbillard se tenait deux groupes.

Puis un homme est arrivé avec un petit attroupement autour de lui. C'était un homme de taille moyenne, plutôt costaud, avec des petites moustaches de couleur châtain, portant une veste marron et un blue-jean. Il se présentait comme le père adoptif de la défunte, l'ancien copain de la mère, qui n'était pas encore arrivée. Il s'enquit auprès de Patrick de la tournure des événements. Patrick lui dit : « on a vu avec le curé... ce qui va s'passer c'est que le curé va d'abord accueillir la famille, tous ceux qui sont de la famille de la petite, et ensuite fera entrer les amis et les autres. C'est pour que la famille voit d'abord le cercueil ». L'homme lui dit OK.

[Apparaissent dans l'ordre : le petit ami de la sœur de la défunte, celle-ci, la mère de la défunte, enfin le petit ami de la défunte, père de deux petites filles avec elle] [suit l'entrée dans l'église des deux côtés de la famille : mère, sœur, petit copain versus « père adoptif » ; explication

avec le prêtre, acceptation d'une seule cérémonie, début de la cérémonie]

Vers la fin de la cérémonie, quand je suis revenu dans l'église, le curé parlait à voix basse. Ça allait être l'heure de l'aspersion, de la bénédiction. Le curé dit que c'était le moment de passer sa chanson favorite (suit une chanson de rap : Pit Baccardi) Et puis quand ne restaient plus à venir bénir le cercueil que la mère, le père, la sœur et le copain de la sœur (le petit copain de la défunte venait de le faire), Patrick les fit rester assis et m'appela. Patrick me demanda de décaler les fleurs qui étaient sur chaque côté du cercueil. Cette requête n'était pas habituelle mais j'exécutai sans réfléchir. Puis il fit lever les quatre dernières personnes et les fit venir à côté du cercueil. Il fit un pas en arrière et attendit. Je lui ai dit qu'il avait fait une bonne action. Se retrouvant là tous les quatre à rien faire qu'à regarder le cercueil, les fleurs et un portrait de la jeune femme posés dessus, ils se mirent à pleurer, et quelqu'un fit lever le copain de la défunte qui les rejoignit. La sœur jumelle et son copain se tenaient dans les bras, la mère regardait le cercueil en pleurant, le père se tenait droit les bras ballants et les mains croisées devant lui quand il allongea le bras pour toucher celui du copain de sa fille qui pleurait en continu depuis tout à l'heure. Nous (Patrick et moi) on se tenait à deux mètres et on regardait sérieusement. Avant de les faire rasseoir au bout d'une minute. »

### La tentation d'une anthropologie sensorielle et narrative

Cet extrait nous montre l'influence de « petites choses » qui peuvent faire venir l'émotion, ici un aménagement de l'espace autour du cercueil pour pouvoir réunir les protagonistes d'une famille déchirée qui déclencha un moment de suspension des conflits latents.

Cette influence des « petits liens » (pour reprendre le titre d'un livre de F. Laplantine) m'a interrogé quant à la manière la plus adéquate socio-anthropologiquement de *rendre compte* des ambiances, des actions, des regards, etc., qui forment la scène d'action et l'ensemble des circonstances dans lesquelles les dispositions affectives viennent à s'exprimer ou à se canaliser. En effet, chaque cérémonie et chaque moment du processus funéraire pouvaient être décrits en scrutant la circulation des émotions dans les interactions et je me suis posé la question de savoir de quelle manière je pouvais éventuellement raconter mes expériences dans une approche sensible / du sensible, dans une anthropologie sensorielle et narrative.

### Une focalisation sur les pratiques : le processus funéraire

Mais je n'ai pas pris le risque d'une anthropologie totalement narrative. Pour organiser le matériau, j'ai pris le parti d'insérer des extraits

d'entretiens et des extraits de mon journal de terrain dans une description chronologique du processus funéraire. En d'autres termes, j'ai préféré focaliser sur les pratiques professionnelles des pompes funèbres ce qui engageait une théorisation des émotions ancrée dans le quotidien de travail des pompes funèbres.

Cette focalisation sur les pratiques était probablement un moyen de ne pas me laisser déborder par mon objet (les émotions). Mais c'était aussi un moyen de rattacher, ou, tout au moins, de faire dialoguer, avec la sociologie de la mort et la sociologie des émotions, une autre spécialité, la sociologie du travail.

Ainsi, les matériaux venaient illustrer la description du processus funéraire dans son déroulement.

Ce processus funéraire, justement, quel est-il ?

En résumé : on peut dire que le processus funéraire

- commence par la rencontre avec le marchand de pompes funèbres. On assiste à une objectivation de la mort se déroulant dans une tension entre une optique commerciale et une recherche de construction de l'hommage, c'est-à-dire de construction d'un rituel. Il y a là une tension possible entre l'argent et le sacré, qui amène à se poser la question du « prix » du défunt. Dans cette situation, les professionnels et les endeuillés sont dans des dispositions d'esprit fort différentes : c'est une illustration de la notion de « drame social du travail » de Hughes. Dans l'interaction, les professionnels font montre d'un « intéressement au désintéressement » pour reprendre une expression de Bourdieu.
- se poursuit par l'exécution des prestations funéraires avant les obsèques : les soins de conservation (de plus en plus fréquents, qui ont pour fonction de modifier l'état d'altérité du cadavre), les démarches administratives, la préparation du cercueil, du caveau...
- et le jour des obsèques : la mise en bière, la fermeture du cercueil et la levée de corps (que le corps repose à domicile, dans un salon privé ou dans une structure plus large comme maison de retraite, hôpital, crématorium), les cérémonies à l'église ou au crématorium, les enterrements civils ou religieux, ou les crémations, la fermeture de la tombe ou la remise de l'urne...

## **Les émotions dans le travail des pompes funèbres, du travail sur soi au travail sur autrui**

### *Un objet privilégié : les émotions dans le travail*

Après avoir décrit et illustré le processus funéraire, j'ai essayé d'analyser mes données en faisant dialoguer les sociologies du travail, de la mort et des émotions

Pour cela, j'ai d'abord privilégié la problématique des émotions dans le travail.

Pour comprendre le vécu émotionnel des croquemorts, je les ai interrogés sur les sources de pénibilité qu'ils identifiaient dans leur travail : les réponses (cadavres en décomposition, enfants ou adolescents, familles très éprouvées, connaissance personnelle, amplitude des horaires de travail, etc.) fournissent un éclairage sur le rapport subjectif qu'ils entretiennent avec leur travail.

Mais dans ces différentes sources de pénibilité, j'ai surtout analysé les émotions qui avaient trait à leur travail « relationnel », à leurs interactions avec les familles.

L'objet était alors de mieux comprendre le « travail émotionnel », le « travail sur soi » ou « travail de soi », qui consiste à manifester le comportement expressif qui convient (quand il est de « surface » à la Goffman) ou à faire un effort de mise en conformité de ses sentiments personnels avec ce qui est attendu dans la situation (quand il est de « profondeur » à la Hochschild).

J'ai constaté comment ce travail émotionnel s'aperçoit à ses conséquences, c'est-à-dire aux techniques de régulation de l'interaction utilisées par les pompes funèbres.

Le travail de « masque », de figuration, est surtout valable dans les cérémonies à faible intensité émotionnelle, « pour maintenir la ritualité de la situation » (Goffman) ; le travail en profondeur, quant à lui, concerne davantage les cérémonies à forte intensité émotionnelle ou les entretiens funéraires avec des personnes très affectées : il consiste en l'occurrence, non pas à mettre en adéquation son ressenti avec celui des clients - c'est le « piège de la compassion » (encore Goffman) - mais au contraire à maintenir une distance professionnelle, une « juste distance ».

Ces deux formes de travail émotionnel passent par un fort ritualisme (une concentration sur les gestes pour éviter de penser à ce qui se passe).

De cette constatation, je me suis demandé si les agents de pompes funèbres pouvaient avoir, par leur comportement, une influence sur

l'état affectif des endeuillés, que ce soit au moment de l'entretien funéraire, ou que ce soit au moment des cérémonies.

*Du travail sur soi au travail sur autrui, la problématique des « émotions comme compétence »*

De leur « travail émotionnel » se dégage-t-il la possibilité d'un travail sur les émotions ? Dans quelle mesure le travail funéraire est-il un « travail sur autrui » ? Le travail funéraire modifie-t-il la tonalité affective des situations funéraires et dans quelle direction (canalisation ou activation) ?

Pour comprendre l'intérêt sociologique de ces questions, il est ici nécessaire d'élargir le débat et de situer quelques éléments de contexte :

- Nous sommes dans un contexte de demande par les clients (et le législateur) d'investissement personnel voire subjectif des opérateurs pour contrebalancer le mercantilisme, la froideur, le détachement, associé au comportement des pompes funèbres. Il ne s'agit pas de pleurer avec les endeuillés, ni d'introduire une quelconque « chaleur », mais simplement de demande de cordialité (Credoc)
- *a contrario*, nous sommes aussi dans un contexte de demande de reconnaissance par les PF de leur travail « psychologique »...
- ... qui s'inscrit dans un contexte de professionnalisation du secteur funéraire via le développement des formations professionnelles, qui touchent notamment à la maîtrise de l'interaction client et à la psychologie du deuil.

Tout se passe donc comme si les émotions funéraires devenaient une « compétence » des opérateurs funéraires.

Comme l'écrit J.-H. Déchaux : « *Le déclin des traditions a laissé le champ libre aux différents professionnels et spécialistes de la mort. Une véritable expertise funéraire a vu ainsi le jour depuis quelques années, qu'elle soit le fait de professionnels (métiers du funéraire, prêtres) ou de bénévoles (laïcs formés par l'église, membres d'associations non-confessionnelles d'aide aux endeuillés). Comme en d'autres domaines de la vie privée (la sexualité par exemple), le principe de la liberté et de la responsabilité personnelles est désormais le seul légitime pour organiser les pratiques. C'est donc à chacun qu'il appartient de choisir. C'est ici que ces nouveaux savoirs experts trouvent leur utilité sociale. Ils sont censés éclairer les choix de l'individu, quand ils ne décident pas tout simplement*

*à sa place, exerçant pour certains une sorte de magistère moral. Les normes ne sont plus données par la tradition, mais par une expertise professionnelle qui relève d'une culture du marché et du conseil, et qui incarne une nouvelle régulation sociale de la mort, plus difficile à percevoir car plus informelle. »*

Il m'a semblé que deux problèmes, au moins, se posaient ici :

Le premier problème concerne l'acception du terme compétence au sens de capacité professionnelle. Les pompes funèbres disent qu'ils sont « un peu psychologues » et qu'ils adaptent leur procédure à l'état affectif des familles. Mais cela suppose de savoir ce que veut dire « bien comprendre les émotions », interpréter le « langage » des émotions, dans quelle mesure on peut parler d'empathie, est-ce que ça peut s'apprendre ou s'agit-il d'une capacité humaine inégalement répartie...

Le deuxième problème concerne l'acception de compétence au sens juridique ou administratif de « tâche socialement dévolue à » : est-ce le rôle des Pompes funèbres que de « prendre soin » des clients endeuillés (en supposant bien cependant que l'essentiel des régulations sociales qui font le deuil se situent dans la famille et avec les amis), de décharger les émotions des endeuillés, de mettre en mots l'expérience du deuil, de marquer la solennité du moment s'il le faut, etc.

La réponse des professionnels à ces questions oscille entre deux registres de justification un peu contradictoires. D'un côté, ils affichent des arguments commerciaux : le travail relationnel est nécessaire à l'image de marque de l'entreprise, il s'agit d'un mélange de technico-commercial et d'empathie bien pesée. De l'autre, ils affichent tout le registre de la civilité « naturelle » : « c'est humain », « il faut de la sensibilité pour faire ce métier ou alors on le fait mal », etc.

Là encore un élargissement de la problématique est nécessaire pour comprendre.

### La victoire du marché sur le secteur funéraire

L'histoire du secteur funéraire est l'histoire d'une lutte entre trois acteurs pour le monopole de l'exercice des prestations funéraires : l'Eglise, l'Etat, les entreprises privées. Aujourd'hui, la victoire revient aux entreprises (ouverture du secteur à la concurrence en 1993), les opérateurs funéraires se positionnant comme seuls « professionnels de la mort » légitimes, même si l'on assiste à une répartition des rôles entre les entreprises (pour l'organisation générale), les institutions de cultes (pour le service religieux) et l'Etat (contrôlant la légalité des activités).

La morale de cette histoire du travail funéraire, si on la croise avec une sociologie des émotions, c'est que les émotions funéraires font l'objet d'un investissement stratégique de la part des Pompes funèbres, comme on peut le voir à travers le développement des formations sur l'interaction-client, la diffusion des savoirs de psychologie du deuil, ou toute la gamme de propositions commerciales visant à personnaliser les obsèques et incidemment à les « émotionnaliser », si vous me permettez ce néologisme. Ce dernier phénomène est important ; il s'agit, en deux mots, de construire des obsèques qui fassent sens pour les endeuillés (et le mort) en introduisant des musiques, des prises de parole, des illustrations, des projections de films personnels, des décorations particulières du cercueil, etc., qui ne manquent pas de produire de l'émotion. En effet, les professionnels « *orchestrent [aujourd'hui] la manifestation symbolique de la force du lien personnel, que ce soit sur le mode de l'expression publique et du faste ou, comme cela tendrait à apparaître aujourd'hui [avec la personnalisation des obsèques], sur celui de l'authenticité du lien au disparu et de l'émotion* » (P. Trompette).

### **Les théories sociologiques des émotions et les émotions dans les rituels funéraires**

On a jusqu'ici, me semble-t-il, abordé implicitement trois façons d'envisager une sociologie des émotions appliquées au rituel et au travail funéraire :

#### *Une sociologie des émotions au travail d'inspiration interactionniste*

Pour les opérateurs funéraires, les émotions (des endeuillés et les leurs) sont des données ou des objets du travail. Ils doivent s'en protéger, ce qu'ils font par un travail de mise à distance. Ces émotions ressenties et ce travail émotionnel doivent être pris en compte, parce qu'ils forgent un ethos et une exis propres à leur métier. Les références ici peuvent être Goffman, Hoschchild, Whright Mills.

On y considère que les émotions circulent dans le flux des interactions en même temps qu'elles sont vécues sur le mode du je ; derrière l'identité professionnelle, c'est l'identité personnelle qui est en jeu. Les émotions peuvent concerner la confirmation ou au contraire le désaveu de ces identités.

Ce cadre théorique est, me semble-t-il, le plus adapté à rendre compte du jeu des émotions dans les interactions réelles entre familles et opérateurs en particulier au moment de l'entretien funéraire. Il arrive par exemple que des familles s'en prennent aux opérateurs ; ceux-là doivent alors « marquer leur place ».

Ce cadre théorique n'interdit pas de prendre en compte la socialisation professionnelle des agents (formations, expériences...).

### Une sociologie historique des émotions

Les émotions des endeuillés font l'objet d'un investissement stratégique de la part des pompes funèbres parce que c'est une conséquence des changements structurels du champ funéraire. On est là dans une sociologie des émotions qui se détachent du niveau micro pour s'intéresser à l'histoire et à la manière dont les émotions sont prises en compte et en charge, par quel type d'acteurs, dans quelle configuration sociale, etc.

Concernant la mort, cette sociologie historique des émotions doit aussi prendre en compte le changement des mentalités. Elle peut introduire l'idée d'individuation, voire de psychologisation du rapport social à la mort (ce que J.-H. Déchaux a appelé « *le nouveau régime de deuil* » ou A. Gotman « *la montée de la pensée privée* ») sous le double effet de l'augmentation de l'espérance de vie et de l'individuation du rapport à la famille et aux coutumes.

Il s'agit ici de combiner histoire du champ funéraire et histoire du rapport à la mort.

### Une sociologie descriptive et narrative des émotions

On y considère que les émotions apparaissent sous l'effet d'une pensée, d'une action perçue, d'une contagion émotionnelle, mais *toujours directement en lien avec les circonstances* (indexicalité de l'émotion à la situation). Elles modifient alors le cours des interactions et obligent « à ne pas dissocier ce qui provoque l'émotion et ce qu'elle induit elle-même dans son environnement social immédiat [*« leurs traductions sociales locales »*] » (J.-P. Hassoun).

Cette sociologie descriptive conduit à s'interroger sur ce que font les individus des émotions dans la situation sociale : c'est un bon moyen de voir la manière dont les émotions sont gérées, canalisées ou au contraire encouragées et dans quel but.

Cette perspective se situe à un niveau microsociologique. Elle se combine utilement à une écologie des situations sociales, à un intérêt soutenu pour les lieux et les espaces, et pour les ajustements des comportements dans ceux-ci.

### Les apports de l'école française de sociologie

Ces trois orientations théoriques n'épuisent cependant pas la question des émotions aux funérailles et la manière dont elles ont été traitées par

les sociologues et les anthropologues. Je voudrais évoquer une référence assez incontournable quand on évoque le sujet : Durkheim et l'école française de sociologie. Après une rapide présentation, j'essaierai de montrer en quoi elle est éclairante mais aussi en quoi elle peut s'opposer à une problématisation des émotions véritablement proche de la manière dont les émotions se donnent à voir, c'est-à-dire insérées de manière assez inextricables dans des cours d'action, des situations, des cas toujours particuliers. Pour finir, je présenterai mon interprétation personnelle du phénomène.

L'intérêt pour les émotions dans les rites funéraires que manifestent Durkheim dans les Formes élémentaires de la vie religieuse, Granet dans « Le langage de la douleur », ou encore mais plus indirectement Mauss dans sa conférence sur les « rapports entre psychologie et sociologie » ou Halbwachs dans son article sur « l'expression obligatoire des sentiments » témoigne à la fois d'une théorisation des rituels et d'une réflexion sur l'objet même de la sociologie, c'est-à-dire (pour eux), le fait social.

On sait tous les efforts déployés par Durkheim pour séparer le domaine sociologique du domaine psychologique. On connaît sa volonté de définir l'irréductibilité de la vie sociale aux sentiments ou aux « prises de conscience » individuelles. Son insistance sur la conscience collective, la socialisation, la coercition ou la pression morale qui déterminent les consciences individuelles est bien connue, et même si « le premier Durkheim » place les émotions hors du champ de la sociologie, dans ses écrits théoriques, il considère en fait les émotions individuelles comme des conséquences ou comme des produits de la vie sociale.

*« Le deuil n'est pas un mouvement naturel de la sensibilité privée, froissée par une perte cruelle ; c'est un devoir imposé par le groupe. On se lamente, non pas simplement parce qu'on est triste, mais parce qu'on est tenu de se lamenter. C'est une attitude rituelle qu'on est obligé d'adopter par respect pour l'usage, mais qui est, dans une large mesure, indépendante de l'état affectif des individus. Cette obligation est, d'ailleurs, sanctionnée par des peines ou mythiques ou sociales. »*

Que le deuil ne soit pas « l'expression spontanée d'émotions individuelles » ou encore que « Dans le deuil, on se fait du mal pour prouver que l'on souffre » voilà qui peut nous surprendre.

On trouve aussi chez Mauss l'affirmation de la détermination sociale des émotions : « La part des représentations collectives : idées, concepts, catégories, mobiles d'actes et de pratiques traditionnels, sentiments collectifs et expressions figées des émotions et des sentiments, est si considérable, même dans la conscience individuelle - et nous en revendiquons l'étude avec tant d'énergie - que, par instants, nous

*semblons vouloir nous réserver, à nous, toutes recherches dans ces couches supérieures de la conscience individuelle. Sentiments supérieurs, pour la plupart sociaux : raison, personnalité, volonté de choix ou liberté, habitude pratique, habitude mentale et caractère, variation de ces habitudes ; tout cela nous disons que c'est de notre ressort avec bien d'autres choses encore. (...). Nous rejoignons à de tels points la physiologie, les phénomènes de la vie du corps, qu'entre le social et celle-ci, il semble que la couche de la conscience individuelle soit très mince : rires, larmes, lamentations funéraires, éjaculations rituelles, sont autant des réactions physiologiques que des gestes et des signes obligatoires, des sentiments obligatoires ou nécessaires, ou suggestionnés ou employés par les collectivités dans un but précis, en vue d'une sorte de décharge physique et morale de ses attentes, physiques et morales elles aussi »*

On a donc une thèse selon laquelle la société (la conscience ou les représentations collectives) impose des sentiments à la conscience individuelle, par une sorte de pression morale, afin que les individus mettent leurs sentiments en harmonie avec l'état d'esprit qui traverse le groupe (l'absence d'émotion étant alors vécue comme offense) ; ces sentiments s'actualisant dans l'expression d'émotions qui seraient autant de « décharges » (Georges Bataille parlera ensuite de « dépense ») nécessaires à l'équilibre du groupe. La pression morale sur les sentiments s'expliquerait par la socialisation et le contrôle social.

Concernant les rites funéraires, cette thèse n'est pas si farfelue. Même un psychologue naturaliste, Paul Eckman, reconnaît que : *« Des règles de manifestation sont apprises : par exemple en observant ce que les autres font, ou en suivant les instructions implicites de ceux qui gèrent les événements quand l'émotion donne lieu à une cérémonie publique (...) A des funérailles, on peut noter quasiment une 'hiérarchie sociale' des expressions de chagrin basée sur le droit d'être affligé. La secrétaire d'un homme ne peut pas paraître plus triste que sa femme, sauf à vouloir exprimer quelque chose de très différent sur la véritable nature de leur relation. »*

Apprentissage des règles de comportement, hiérarchisation des motifs d'émotion, contrôle social... une explication culturaliste des émotions aux funérailles pourrait, dans un cadre proche, être tenue. Concernant les rites funéraires que j'ai pu observer, il m'est ainsi apparu que, dans la majorité des cas (je précise ici qu'environ 70% des enterrements que j'ai pratiqués étaient catholiques ou protestants, 5% étaient des enterrements civils, 20% des crémations, 5% d'autres cultes orthodoxes, musulmans... ces chiffres étant à relier à la sociologie du Poitou), les funérailles avaient souvent la même tonalité affective.

Cette tonalité est provoquée par la situation objective (avec le mort, la mort entre dans le groupe social, comme dirait Durkheim) et elle contribue en retour à « définir la situation » : un enterrement se doit d'être triste un peu comme un mariage se doit d'être heureux. Les funérailles ont donc souvent le même côté déprimant, beaucoup de tristesse et de peine y sont exprimées ou difficilement contenues, même si quelques funérailles trahissent cependant des sentiments plus rares : soulagement, colère, conflits intra-familiaux.

D'autres tonalités, moins émotionnelles, mais tout aussi révélatrices du rapport sensible à la mort (et aux codes sociaux) sont aussi possibles, comme lorsque la maîtrise presque parfaite des émotions semble être la norme, ou comme lorsque des chants d'espérance religieuse sont chantés avec un sourire qui semble non feint, décontracté.

Néanmoins, j'ai pu constater que les funérailles se déroulaient le plus souvent dans une tonalité émotionnelle « moyenne », comme si trop d'émotion ou trop peu d'émotion contrevenaient (dans notre culture ?) à la norme de comportement censée être appropriée dans ces circonstances. Tout se passait en effet comme si « trop d'émotion » contrevenait à une norme de « dignité » (que Goffman définit justement, en synonyme de la contenance, par la maîtrise de ses émotions) et comme si « trop peu d'émotion » contrevenait à une norme de tristesse obligatoire (cf. l'étrangeté du comportement de Meursault dans *L'étranger* de Camus : « Hier, maman est morte. Ou peut-être avant-hier, je ne sais pas... »).

Bref, je me suis demandé si les cultures prescrivaient des normes comportementales formant un cadre à l'intérieur duquel les émotions devaient s'exprimer et ne pas déborder. J'ai même cru percevoir que les agents funéraires s'appliquaient à calmer les endeuillés dans les cérémonies les plus émotionnelles et inversement à construire une solennité dans les cérémonies les moins émotionnelles (ce dernier point pouvant être illustré par le besoin que ressentent certains opérateurs de « faire la police » lorsque le comportement de certains endeuillés n'allait pas dans le sens du sacro-saint « respect dû au mort »)

Cependant, ce genre de théorie surplombante garde pour défaut une sorte d'objectification de la société ou de la culture comme transcendante aux individus et aux groupes.

En fait, il me semble que Durkheim n'est pas clair à ce sujet. Il veut montrer que « *Les seules forces qui sont réellement en jeu [dans les rites piaculaires, les rites « d'expiation »] sont de nature tout impersonnelle : ce sont les émotions que soulève dans le groupe la mort d'un de ses membres.* »

Voilà qui est aussi étrange : les émotions seraient donc impersonnelles (parce que les personnalités seraient elles-mêmes composées d'éléments impersonnels ?)

Il rajoute que : *« C'est à ce principe commun [cette force impersonnelle nommée mana en Mélanésie] que s'adresse, en réalité, le culte. En d'autres termes, le totémisme est la religion (...) d'une sorte de force anonyme et impersonnelle, qui se retrouve dans chacun de ces êtres, sans pourtant se confondre avec aucun d'eux. Nul ne la possède tout entière et tous y participent. »*

D'où sa thèse connue : comme le totem représente à la fois le clan (symbole de reconnaissance vis-à-vis des autres clans) et Dieu (force ou principe totémique), Dieu c'est le clan (ou le clan c'est Dieu) et ce d'autant plus que le clan exerce la même force impersonnelle sur les individus que la force totémique (autorité morale).

Je dirais pour ma part que ce qu'a peut-être voulu dire Durkheim, c'est que Dieu, ou, disons, le principe fondateur de la religion, ce n'est pas la société, ce sont les émotions collectives.

En effet, Durkheim insiste beaucoup sur le phénomène d'effervescence ou de contagion émotionnelle : *« les sentiments humains s'intensifient quand ils s'affirment collectivement. La tristesse, comme la joie, s'exalte, s'amplifie en se répercutant de conscience en conscience et vient, par suite, s'exprimer au dehors sous forme de mouvements exubérants et violents. »*

Il faudrait donc en déduire que les émotions ne sont pas d'abord le résultat d'une pression sociale, elles le sont secondairement, une fois que, par un mécanisme de mise en commun, d'interconnexion des consciences, d'interrelation, l'émotion collective s'exprime et vient s'imposer du dehors aux consciences individuelles.

C'est aussi très clair chez Mauss. Il définit les institutions – l'objet de la sociologie – comme des *« volontés générales, cette pression de la conscience des uns sur la conscience des autres, ces communications d'idées, ce langage, [etc.] »*

On voit donc que le holisme et le déterminisme ne reflètent pas toute l'œuvre des durkheimiens. De manière peut-être plus accidentelle et davantage à la fin de sa vie, Durkheim explique aussi le fait social par la participation des individus à la vie sociale et l'association qui en résulte. Bien qu'englué dans un vocabulaire positiviste, Durkheim insiste sur l'originalité existentielle de la vie sociale.

*« Ce qui est à l'origine du deuil, c'est l'impression d'affaiblissement que ressent le groupe quand il perd un de ses membres. Mais cette impression même a pour effet de rapprocher les individus les uns des autres, de les mettre plus étroitement en rapports, de les associer dans un même état d'âme, et, de tout cela, se dégage une sensation de réconfort qui compense l'affaiblissement initial. Puisqu'on pleure en commun, c'est qu'on tient toujours les uns aux autres et que la collectivité, en dépit du coup qui l'a frappée, n'est pas entamée. Sans doute, on ne met alors en commun que des émotions tristes ; mais communier dans la tristesse, c'est encore communier, et toute communion des consciences, sous quelques espèces qu'elle se fasse, rehausse la vitalité sociale »*

Les émotions funéraires sont donc à la fois, pour Durkheim, déterminées par l'état moral du groupe c'est-à-dire par une cause impersonnelle, et un moyen de sortir de ce moment douloureux. Pour conclure sur Durkheim, il faudrait donc insister sur ce que Jean Duvignaud, fin connaisseur de l'auteur, appelait *« l'immanence réciproque de la société et des personnes, des personnes et de la société »* (Introduction à la sociologie, p.108). Cela permet peut-être de comprendre comment ou pourquoi, dans l'émotion collective des rituels funéraires, l'expression des émotions est à la fois obligatoire et spontanée ; ces deux termes, me semble-t-il, ne sont pas contradictoires. Ils font partie d'un rituel d'échange et de solidarité fortement intériorisé.

### La dynamique des émotions et du rituel

Cette théorie des émotions dans le rituel, un peu culturaliste, beaucoup holiste, et en même temps un peu interactionniste, ne rend cependant pas totalement compte, selon moi, du phénomène des émotions dans les rites funéraires.

Si Durkheim met l'accent sur la contagion émotionnelle, il ne prend peut-être pas assez en compte la dynamique du rituel et la dynamique des émotions dans celui-ci.

Lors d'un décès, que celui-ci soit attendu ou *a fortiori* inattendu, les groupes sociaux auxquels appartenaient le défunt, et au premier chef la famille, se trouve dans une situation de déséquilibre et de mise à l'épreuve.

La famille se trouve traversée par une force de fission qui vient contrecarrer les habituels efforts de cohésion – les forces de fusion - qui sont l'objet de ce que Bourdieu appelait le travail d'institution de la famille qui est partiellement un travail sur les sentiments : en deux mots, si les familles veulent fonctionner comme un corps, elles fonctionnent en

réalité comme un champ, avec ses divisions internes et ses tensions. La mort, et les funérailles, viennent actualiser l'état du groupe, et oblige à poser la question de la différence entre la « célébration du groupe », voulue par les funérailles, et l'état réel du groupe. Ainsi, les funérailles sont une « réunion obligée » de la famille qui provoque une « activation » de celle-ci.

Or, que la famille soit unie ou pas, la mort est une situation que l'on ne sait pas gérer (ou que l'on ne sait plus gérer, notamment parce que le groupe professionnel des pompes funèbres a conquis le monopole des activités mortuaires). Et le rituel funéraire, *« sans être un schéma directeur de comportements (...) propose toute de même une somme de comportements livrés clés en main, plus ou moins maîtrisés selon les individus. Il constitue une ressource, un savoir-faire »* (G. Rimbert) notamment proposé par les Pompes funèbres.

Ce savoir-faire-le-rituel engage le groupe dans un processus. Ce processus, que j'ai décrit tout à l'heure (entretien – soins de conservations – mise en bière – fermeture du cercueil – cérémonie – condoléances, etc.), emmène toujours plus le défunt vers sa « dernière demeure ». Symboliquement, le groupe fait aussi ce voyage, avant de revenir au « monde des vivants ».

A chaque étape du processus, se réalise objectivement le fait que le mort se rapproche de plus en plus du terme du parcours funéraire. Ce processus par lequel le mort quitte la vie (visible) sociale, est accompagné par les professionnels qui initient ces changements de phase, et, souvent, par diverses manifestations d'émotions de la part des proches du défunt. Ceux-ci « réalisent » peut-être que le défunt se meure ou s'en va un peu plus chaque séquence, mais il faudrait préciser que cette « réalisation » est justement une œuvre sociale.

Un philosophe, Pierre Livet, explique que les émotions sont la résonance cognitive et physiologique d'un « différentiel » entre nos attentes, nos désirs, nos dispositions et ce qui se passe réellement, ce qui arrive objectivement, la réalité. Dans le cas de la mort, l'« obsession funéraire » (L.-V. Thomas), qui consiste à persister à voir la personne vivante dans le corps mort, s'estompe peut-être peu à peu. Ce peut être un effet du rituel funéraire. Les agents funéraires, par leur mise en scène des obsèques, réalisent un rituel funéraire, qui, par sa mise en scène, ses discours, tente de mettre en sens la mort. Cette mise en scène a sans doute des effets performatifs. Les rituels funéraires sont des situations étranges où les participants, même s'ils sont de plus en plus souvent amenés à participer, assistent plus ou moins passivement à l'orchestration du départ du mort, au marquage symbolique et social de

la mort, qui est, par définition, l'inconnaissable, l'inénarrable, ce qui dépasse l'expérience. On a donc en quelque sorte la représentation de quelque chose qu'on ne connaît pas et qu'on ne connaîtra pas mieux après.

C'est peut-être cette étrangeté de la situation qui fait que les endeuillés, souvent, focalise sur les détails de l'action, parmi lesquelles les actions des professionnels.

Or les professionnels réalisent la séparation, ont pour mission de conduire le défunt à la tombe ou au crématorium. Ils réalisent la réalité. Le rôle des pompes funèbres est d'orchestrer le passage entre les différentes étapes, dans un déroulement aussi réglé et aussi souple que possible. Une compétence presque chorégraphique se manifeste – le « ballet » des porteurs – dans le souci « d'accompagner » les endeuillés dans le rituel. Une importance toute particulière est apportée aux « transitions de phase ». Les pompes funèbres orchestrent la séparation physique entre les endeuillés et le défunt en initiant toutes les avancées dans le processus. D'ailleurs, le terme « croquemort » vient de là : « croquer le mort » est une métaphore qui signifie « faire disparaître le mort ».

Cette objectivation va au fond à l'encontre des désirs des participants : que le mort ne soit pas mort. C'est, me semble-t-il, dans le décalage entre les désirs du groupe et la réalité de la situation que se créent les émotions. Les rituels funéraires sont ainsi les dispositifs sociaux qui viennent activer la disposition de tristesse installée depuis le début du deuil. Ainsi, dans les cérémonies les plus émotionnelles, il y a souvent des réactions de résistance à l'objectivation qu'apportent les pompes funèbres : une jeune fille qui saute dans le caveau dans lequel on venait de descendre le cercueil de son grand père (sa mère lui a dit : « ça ne se fait pas ! ») ; des jeunes gens qui veulent empêcher physiquement qu'on mette le cercueil dans le corbillard après une mise en bière ; des personnes qui pleurent « ce n'est pas possible, ce n'est pas vrai », etc.

## **Conclusion**

En conclusion, je dirais que l'analyse sociologique des émotions, ici des émotions dans les rites funéraires, pose de nombreux problèmes qui tiennent au caractère composite des émotions : physiologique, psychologique, social, culturel...

Néanmoins, je suis persuadé que la sociologie et l'anthropologie disposent de ressources théoriques et méthodologiques pour les étudier.

Nous avons vu aujourd'hui :

- que le récit de situations pouvait montrer les formes d'expression ou de contrôle des émotions, l'agencement des situations qui permet de comprendre la dramaturgie sensible : c'est ce que j'ai appelé la sociologie descriptive ou narrative. Celle-ci pourrait permettre de comprendre ce que Jean Duvignaud appelle les « drames sociaux » durant lesquels *« l'existence collective se réalise en se représentant »*
- que les formes d'expression des émotions étaient justiciables d'une approche historique : la psychologisation du deuil, la personnalisation des obsèques, en sont des exemples
- que les émotions étaient des composantes des interactions professionnelles des pompes funèbres : une approche interactionniste peut être mobilisée
- que les émotions aux funérailles étaient sans doute socialement et culturellement régulées : c'est une vision holiste ou déterministe des émotions
- que les émotions individuelles ou collectives, enfin, s'inséraient dans des cours d'actions qui ont leur propre dynamique dans laquelle vient s'insérer la propre dynamique des émotions : c'est ce qu'on pourrait appeler une sociologie actionniste des émotions.

Au final voilà cinq façons d'envisager une sociologie des émotions pluraliste que j'ai pu mobiliser diversement dans ma thèse et souvent de manière maladroite ; j'espère en tout cas ne pas vous avoir effrayé avec ce sujet d'étude, ni avoir été trop long. Je vous remercie.